

Québec, le 16 avril 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4




Cher collègue,

Le 19 mars 2015 était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 801 personnes contestant le retrait de la colline du parc Frédéric-Coiteux pour la construction d'une école primaire.

Le Ministère, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2014-2024, a alloué à la Commission scolaire des Affluents une somme de 14,1 M\$ pour la construction de cette école. Cette autorisation a été accordée à la suite d'une entente intervenue entre la Ville de Repentigny et la Commission scolaire.

Je suis convaincu que ce projet de construction permettra aux élèves du secteur de Valmont-sur-Parc de Repentigny de disposer d'un milieu d'apprentissage stimulant.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



François Blais